

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 1er FEVRIER 2019

Présents : L.VALETTE, P. MANGEOLLE, J. GUERRE, M. PETITJEAN, G. FORMET, T. LEMONNIER, L. DEMANGE, D. CANET, G. GREGORI

Objectifs de cette réunion

- ↳ Évolution nombre licenciés
- ↳ Tarif des mutations

Evolution du nombre de licenciés

- ↳ Le Comité des Vosges compte 1 981 licenciés à ce jour soit 159 de moins (- 7,4%) que la saison précédente à la même date ; la moyenne de la ligue Grand Est étant de -3,3% et la moyenne nationale de -1,7%.

Gaëtan Formet présente une étude (voir document joint) comparant la baisse des licenciés du CD 88 à l'évolution démographique du département et à l'évolution des licenciés des autres sports dans le département.

Nous n'arrivons pas à identifier les causes de cette baisse de licenciés. Nous avons besoin d'un regard externe sur notre discipline pour nous aider à définir un plan d'action pour développer le basket dans les Vosges. Gaëtan Formet présente la démarche DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement), démarche d'accompagnement gratuit financé par l'Etat, l'Europe et la Caisse des Dépôts. Le Bureau va proposer au Comité Directeur d'engager cette démarche qui devrait embarquer le CD88 et les clubs.

Tarif des mutations

- ↳ Actuellement nous facturons une part départementale de 35 € sur les mutations seniors. Suite à l'action de quelques licenciés, la FFBB a décidé de réformer la tarification des mutations à partir de la saison prochaine. La part départementale passera à 20 €

Le président demande au trésorier d'évaluer le manque à gagner engendré par cette modification et de faire une proposition pour compenser cette perte

Secrétaire Général

Mise à jour à jour procédure intempérie :

- Autoriser les clubs à ne pas se déplacer si le département ou la localité est déclarée en vigilance orange par Météo France. Si cette vigilance n'est pas décrétée, les clubs pourront adresser au Comité des photos sur l'état de la route et l'impossibilité de se déplacer

- Prévenir, en dehors des heures d'ouverture du Comité, la Commission Sportive Point sur les notes fédérales

11/01/2019	3X3 OPEN START	Dossier homologation simplifiée
25/01/2019	PDT	Dépôt Plan de développement Territorial eFFBB
25/01/2019	RH	Contacts des représentants collectivité locales

Le PV du Pôle Compétitions sera débattu lors du Comité Directeur qui suit ce Bureau

Différents points concernant la Sportive sont validés par le Bureau

POLE COMPETITION

Mr CANET est toujours en attente des PV de sécurité des salles de Corcieux et de Thaon échus en 2017 !

1- Le championnat

Rencontres matchs « aller » féminines, nous sommes dans les rencontres matchs « retour ».

2- Quelques observations :

-Comptabilisé : 2 forfaits « général », 7 forfaits sur rencontres, 9 pénalités joueurs non qualifiés, 9 joueurs licences manquantes, 27 FT ou FDSR (4 joueurs à 2 FT).

-De plus : e-marque parvenue hors délai, absence délégué de club, remplacement joueur brûlé, quelques dérogations.

3- Coupe des Vosges :

Nous sommes actuellement en ¼ de finale.

POLE FORMATION

E-marque V2 actuellement en championnat de France, devrait être généralisée à la rentrée.

K. Georges et O. Saunier se formeront via e learning et seront chargées des formations qui seront dispensées par secteur avant la fin de la saison.

Formation des arbitres :

Deux formations sont prévues, le 3 mars à Mirecourt et le 17 mars lieu à déterminer.

Les thèmes abordés : la faute personnelle et anti-sportive et la zone de responsabilité.

Formateurs : D. Ferry, N. Harbab et F. Da Silva

Une réflexion est engagée sur la valorisation de la formation des arbitres

Arbitre départemental

Examen prévu le 28 avril 2019.

Formation : les 23-24 février et le 7 avril à Thaon.

Ouvert à tous y compris les écoles d'arbitrage.

Luc VALETTE



Gilles GREGORI

